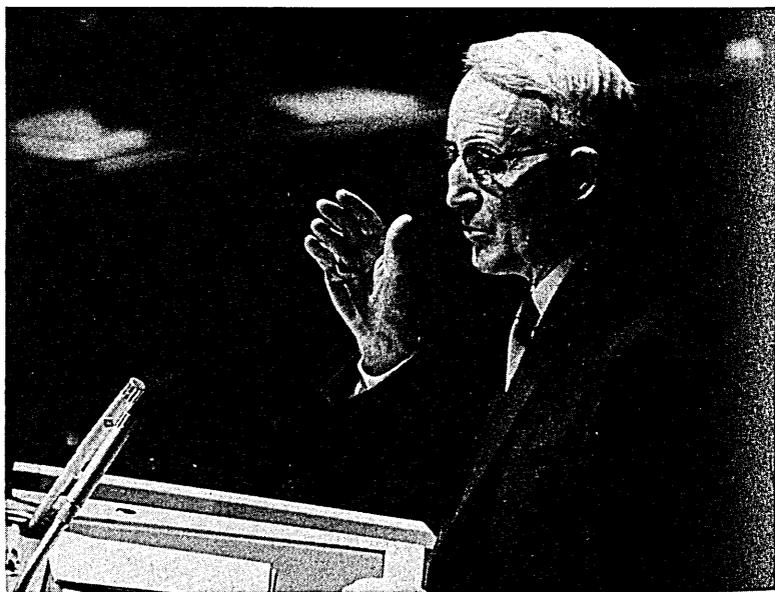


politique active dans ses cadres» et nous tenir prêts à accepter des responsabilités. L'ONU est «le cadre où les pays d'une étendue et d'une population comme les nôtres peuvent le mieux travailler à la paix, car leur influence n'est pas jugée strictement en raison du nombre de leurs habitants».

Ces opinions reflétaient la confiance que le Canada avait en la valeur et l'avenir de l'Organisation, confiance que partageaient tant les libéraux que les conservateurs progressistes. Dans son discours à la douzième session de l'Assemblée générale, le premier ministre déclarait que le soutien accordé par le Canada aux Nations Unies était «la pierre d'angle de sa politique étrangère». Il faisait sienne la conception de l'Organisation que renfermait le rapport annuel du secrétaire général pour 1957: «Utilisée judicieusement, l'Organisation peut servir une diplomatie de réconciliation mieux qu'aucun autre des instruments dont disposent les États membres.»



M. Howard Green, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la tribune des orateurs de l'Assemblée générale, le 25 septembre 1962.